



4 rue du Dr Brillaud
CS 60049
79301 BRESSUIRE CEDEX

TAXE D'APPRENTISSAGE 2017

*Soutenez nos investissements
dans la formation professionnelle*





Le 12 janvier 2017

Objet : Taxe d'apprentissage 2017

Madame, Monsieur,

Vous êtes partenaire de l'AECB, à ce titre nous vous en remercions.

L'AECB gère les 3 entités suivantes :

Lycée Saint Joseph Campus La Futaie	et IFEB (Centre de formation)	Collège Notre Dame	Ecole Saint Cyprien
			
www.saintjo.org	www.poleifeb.saintjo.org	www.clgotredame.fr	www.ecole-primaire-bressuire.fr

Dans la continuité de notre relation, nous vous sollicitons pour le **versement de la taxe d'apprentissage**.

Votre démarche :

1. Choisir votre organisme collecteur (AGEFOS, CCI, OPCALIA ...);
2. Affecter votre taxe d'apprentissage :

Lycée Saint Joseph - Code RNE ou UAI : 0790080H

Hors Quota : Catégorie A

Grâce à ce partenariat, vous permettez à notre établissement scolaire de réaliser des investissements de qualité afin de former les générations futures et leur assurer un avenir professionnel.

Nos engagements :

- ✓ Apporter de meilleures conditions de travail aux élèves,
- ✓ Acheter du matériel professionnel et préparer les jeunes à l'entrée sur le marché du travail,
- ✓ Accueillir parallèlement vos salariés dans le cadre de la formation continue (CPF ou formations diplômantes) via le centre de formation IFEB (Institut de Formation et d'Enseignement du Bocage).

Venez découvrir nos formations lors de nos **Journées Portes Ouvertes** des **10 et 11 février 2017 sur les sites du Lycée Saint Joseph**.

Nous vous remercions dès à présent de votre contribution à la réussite de nos jeunes et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

JL BERROCQ
Coordinateur AECB

